



### **Quand la Région PACA veut développer des solutions de déplacements alternatives au train ...**

Lors de la séance plénière du conseil régional du 24 juin 2016, il a été voté une délibération proposant « des études visant le développement de toute offre de mobilité régionale alternative au TER pérenne et performante, s'appuyant notamment sur des services routiers et sur le développement des nouvelles mobilités durables au service des usagers. »

Alors que partout en France, en Europe et dans le monde, il est mis en place des politiques publiques visant à réduire les déplacements routiers pour des raisons de santé lié à la pollution de l'air, de congestion des axes routiers, de protection de l'environnement et du cadre de vie, sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur il est proposé de faire l'inverse.

Faut-il comprendre que l'exécutif de la Région PACA, six mois après avoir été élu, baisse les bras devant la mauvaise qualité et fiabilité de l'offre TER fournie par la SNCF ?

Nous apprécions que l'exécutif de la Région s'intéresse aux conditions de déplacement des usagers, bien qu'à ce jour aucun comité de ligne ne se soit encore réuni avec la présence d'élus de la Région et de responsables de la SNCF. Le service horaire de l'année 2017 a été voté le 24 juin sans que les usagers et leurs associations n'aient été informés, ni consultés.

Oui la SNCF n'offre toujours pas un service irréprochable, ce sont encore beaucoup de TER en retard ou supprimés. A titre d'exemples, à Toulon des TER doivent attendre régulièrement 15mn, 30mn que des trains soit disant plus rapides passent, sur la ligne des Alpes, du vendredi 24 au dimanche 26/06, ce sont 9 trains qui ont été supprimés pour des pannes sur le matériel ou pour l'absence de l'agent d'accompagnement.

Pour autant, faut-il baisser les bras ? Non !

à la SNCF qui dispose de tous les moyens (financiers, nouveaux matériels, rénovation et modernisation des infrastructures et des gares) de faire le nécessaire pour respecter les usagers avec son nouveau Directeur régional (fiabilité, qualité, propreté, sécurité et baisse de la conflictualité)

à la Région, d'intégrer des contraintes financières et de la transparence encore plus importantes dans la convention la liant avec la SNCF

Oui, il n'y a pas que les TER, des axes structurants disposent, aujourd'hui, d'une offre routière comme d'une offre ferroviaire.

Alors à la Région PACA, autorité organisatrice, comme la loi le prévoit, d'élaborer un schéma régional de l'intermodalité afin de proposer aux usagers une organisation des déplacements qui soit simple, fiable, et complémentaire avec une tarification harmonisée.

Les associations et collectifs FNE PACA, NOSTER PACA, ADSP 05, REN 06 ... sont disponibles pour apporter leurs expertises et leurs propositions !